



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU BRÉSIL

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL
DE BRASILIA

Semaine du 27 mai au 2 juin 2022

Résumé :

- Situation sanitaire : évolution des cas et des décès.
- La croissance du PIB reste dynamique au T1 (+1,0%).
- Le taux de chômage poursuit sa baisse en avril (10,5%).
- La Chambre des députés vote une réduction de l'imposition indirecte (ICMS) sur des produits essentiels.
- Evolution des marchés du 27 mai au 2 juin 2022.
- Graphique de la semaine : contributions par composantes de l'évolution du PIB.

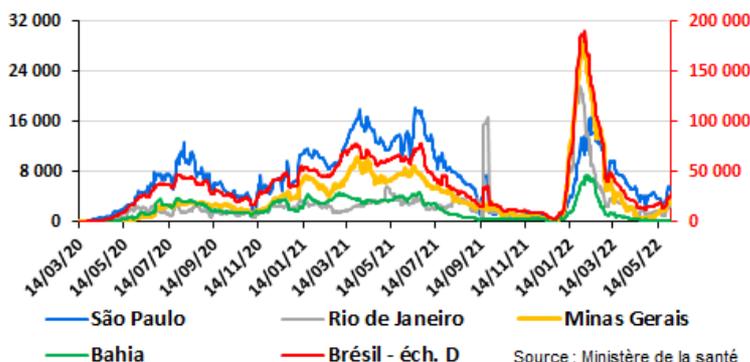
LE CHIFFRE À RETENIR

+60%

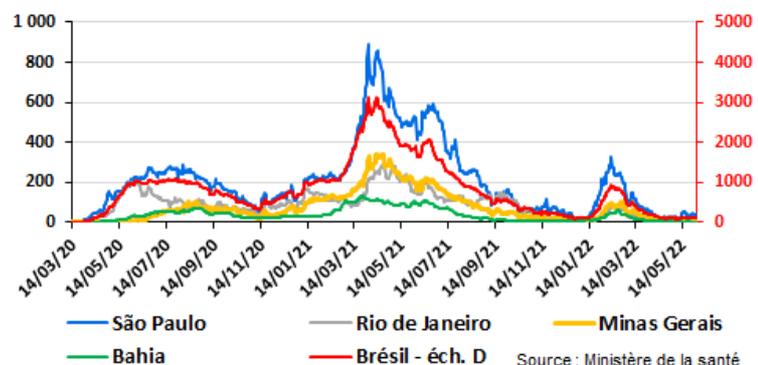
Près de 962 000 étrangers munis d'un visa de tourisme sont rentrés au Brésil de janvier à avril 2022, un chiffre en progression de +60 % par rapport aux 596 700 entrées enregistrées sur l'ensemble de l'année 2021. Ces chiffres confirment la **reprise du secteur touristique brésilien**, grâce à l'amélioration de la situation épidémique.

Situation sanitaire : évolution des cas et des décès.

Nouveaux cas par jour
(moyenne hebdomadaire)



Nouveaux décès par jour
(moyenne hebdomadaire)



Selon le ministère de la Santé, en moyenne sur la dernière semaine ont été enregistrés 22 194 nouveaux cas de Covid-19 et 118 décès par jour (contre 14 690 et 101 la semaine précédente). Au 1er juin, le Brésil compte au total 31 M cas de contaminations et 666 727 décès depuis le début de la pandémie.

La croissance du PIB reste dynamique au T1 (+1,0%).

D'après les statistiques de l'IBGE, **le PIB du Brésil a enregistré une variation trimestrielle (t.t.) corrigée des variations saisonnières (cvs) de +1% au T1 2022**. Sur le T4 2021, l'activité était déjà en progression (+0,7% t.t.), après deux faibles trimestres (-0,3% t.t. au T2 et +0,1% t.t. au T3). La croissance trimestrielle est légèrement en-dessous des attentes du marché, qui tablaient sur une croissance de +1,2% t.t. Par rapport au même trimestre en 2021, le PIB progresse de +1,7%. En comparant les 4 derniers trimestres (T2 2021 à T1 2022) au 4 précédents (T2 2020 à T1 2021), le PIB croît de 4,7%, ce qui est largement expliqué par un effet de base lié à la chute de l'activité au début de la pandémie.

Côté demande, la **progression trimestrielle de la consommation privée (+0,7% t.t.), qui pèse 67% dans le PIB**, s'est traduite par une contribution de +0,4 point de pourcentage (p.p.) au résultat du T1. En dépit de l'érosion du pouvoir d'achat entraînée par l'inflation (notamment alimentaire et énergétique), la consommation a été **portée par la reprise de l'emploi**. La consommation des administrations publiques, stable au T1 (+0,1%), a eu une contribution quasiment neutre au PIB trimestriel.

L'investissement (formation brute de capital fixe - FBCF) **a chuté (-3,5% t.t.)**, contribuant négativement (-0,7 p.p.) à la croissance trimestrielle. Cette évolution peut être expliquée par l'augmentation de l'incertitude dans un contexte géopolitique troublé, et par les effets du resserrement de la politique monétaire en cours, qui conduit à un **renchérissement du crédit**

Concernant le secteur externe, les exportations en valeur de biens et services progressent (+5% t.t.), notamment sous l'effet de la hausse du cours des matières premières exportées par le Brésil. Les importations sont quant à elles en baisse (-4,6% t.t.). La balance commerciale est en nette amélioration, et contribue pour +1,3 p.p. à la croissance du PIB au T1.

Côté offre, les services (qui pèsent 61% du PIB), progressent pour le 7^{ème} trimestre consécutif (+1% t.t.). Comme observé ces derniers trimestres (cf. graphiques de la semaine), ce secteur est celui qui porte le plus la croissance, avec une contribution à hauteur de +0,6 p.p. à la croissance du T1 2022. La reprise décalée des services, suivant la levée des restrictions sanitaires et le retour de la mobilité, a favorisé notamment le segment des « autres services » (bars et restaurants, hôtellerie, santé et éducation), qui pèse 12% du PIB et progresse de +2,2% t.t., ce qui s'est traduit par une contribution de +0,3 p.p. au PIB du T1. Le commerce de détail progresse (+1,6% t.t.), tandis que le segment information et communication chute (-5,3% t.t.) après une forte croissance ces derniers trimestres.

L'industrie est stable sur le trimestre (+0,1% t.t.), et a donc une contribution neutre au PIB trimestriel. Le segment des *utilities* (électricité, gaz, eau, égouts, gestion des déchets) est en net progression (+6,6% t.t.). Dans le même temps, la construction croît de +0,8% t.t. et l'industrie extractive est en recul de -3,4% t.t. Après 4 trimestres de baisse, l'industrie manufacturière rebondit (+1,4% t.t.) dans un contexte de début d'assouplissement des restrictions d'approvisionnement.

Enfin, **l'agriculture recule** (-0,9% t.t.) et contribue pour -0,1 p.p. au PIB trimestriel. Ce résultat, obtenu après le bond enregistré au T4 2021 (+5,8% t.t.), est dû en partie à la sécheresse dans le sud du pays qui a impacté la récolte agricole.

Les résultats du T1 révèlent donc une bonne dynamique de l'activité et **laissent entrevoir une croissance annuelle tournant autour de +1,5% en 2022, en amélioration par rapport à ce qui était attendu en début d'année**. Stimulée par quelques mesures de relance budgétaire (comme l'injection de fonds aux ménages via le FGTS¹) qui favorisent la consommation privée, **l'activité du T2 devrait de nouveau être en expansion**, à un rythme toutefois inférieur (autour de +0,4% selon les analystes de marché). **Mais la croissance dans la deuxième partie de l'année risque d'être faible,**

¹ Le FGTS (*Fundo de Garantia do Tempo de Serviço*) est un fond alimenté par les employeurs à travers un versement mensuel sur un compte au nom du salarié d'une cotisation équivalente à 8% du salaire brut. En temps normal, ce fond permet de financer des politiques publiques, notamment dans le domaine des infrastructures et du logement. Le salarié peut retirer une partie de

cette somme chaque année et sous certaines conditions lors de la rupture du contrat de travail. En 2022, le gouvernement a autorisé le déblocage d'un retrait exceptionnel du FGTS. Les 40 millions de salariés éligibles peuvent retirer jusqu'à 1 000 BRL (190 EUR) par personne.

dans un contexte de fort resserrement monétaire et d'essoufflement de la dynamique de récupération post-pandémie.

Le taux de chômage poursuit sa baisse en avril (10,5%).

D'après la dernière enquête PNAD Contínua de l'IBGE, le marché du travail continue sa reprise au trimestre mobile fini en avril 2022, comparé au trimestre précédent, fini en janvier 2022. Alors qu'un ralentissement était attendu, le marché de l'emploi semble conserver sa dynamique, bénéficiant de la solide activité du début d'année.

Dans le détail, **le taux de chômage² trimestriel est à 10,5% en avril 2022³, en baisse par rapport au taux de janvier 2022 (11,2%).** C'est le chiffre le plus bas pour un mois d'avril depuis 2015. Tout comme le mois passé à l'occasion de la publication des chiffres de mars, ce résultat a surpris positivement en se plaçant **bien en-dessous des anticipations du marché** (qui tablaient sur 10,9%).

Par rapport au taux de chômage enregistré à la même période de l'année précédente (14,8%), cela représente une chute de 4,3 p.p. Les chiffres du chômage sont **aussi en amélioration par rapport au niveau pré-covid (11,4%).** La réduction du ratio relève aussi bien de la forte baisse trimestrielle du nombre de chômeurs (de 12 M à 11,3 M soit -5,8%), que de la progression de la population active (de 107,5 M à 107,9 M, +0,4%). La part des actifs sur l'ensemble de la population en âge de travailler progresse très légèrement sur le trimestre (de 62,3% à 62,4%) mais reste encore inférieure au niveau pré-pandémie.

Une fois corrigée des variations saisonnières (cvs), les analyses des institutions financières privées estiment que le taux de chômage se situerait autour de 10,1%, en recul par rapport à janvier 2022 (10,9%).

Le revenu mensuel moyen en termes réels est resté stable sur le trimestre, autour de 2 569 BRL (500 EUR). Par rapport à celui enregistré en avril 2021, cela représente une baisse de -7,9%, principalement à cause de la pression de l'inflation.

Le taux d'emploi⁴ passe de 55,3% à 55,8% du fait de la hausse du nombre de personnes employées (de 95,4 M à 96,5 M) plus forte que celle de la population en âge de travailler (de 172,4 M à 172,8 M).

On observe par ailleurs une diminution sur le trimestre de 1,7 M de personnes dans la main d'œuvre sous-utilisée, qui agrège à la fois les personnes au chômage, les personnes sous-employées (travaillant moins que ce qu'elles ne voudraient), les chômeurs découragés et les autres actifs dans la force de travail potentielle⁵. **Ce contingent de chercheurs d'emploi « potentiels » se situe à 26,1 M.**

Le taux d'informalité⁶ descend à 40,1% de la population occupée au trimestre fini en décembre, contre 40,4% au trimestre précédent. Cela s'explique par une hausse du nombre de travailleurs informels (+0,5% pour atteindre 38,7 M) moins forte que la hausse de la population occupée (+1,1%).

La progression de l'emploi sur le trimestre s'explique par la hausse de l'emploi à la fois dans le secteur informel (+0,7% dans le secteur privé) est

² Le **taux de chômage** est mesuré comme le ratio entre le nombre de chômeurs et la population active (ou « force de travail », i.e. les personnes ayant un emploi professionnel ou en cherchant un activement sur le marché du travail).

³ Les chiffres de l'emploi publiés par l'IBGE (PNAD Contínua) et par le Ministère de l'économie (CAGED) ne sont pas corrigés des variations saisonnières (ncvs).

⁴ Le **taux d'emploi** est le pourcentage de la population en âge de travailler (plus de 14 ans au Brésil) qui travaille (employés, entrepreneurs, autonomes).

⁵ La **force de travail potentielle** recoupe deux groupes de personnes qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques du chômage : 1/ les personnes qui recherchent un emploi mais ne sont pas

disponibles immédiatement pour travailler ; 2/ les personnes qui sont disponibles pour travailler mais sont découragées pour des raisons liées au marché (échec antérieur à trouver un emploi, manque d'expérience, perception pessimiste de la demande de travail, etc.).

⁶ Le **taux d'informalité** est le ratio entre les travailleurs informels et la population occupée. Au Brésil, l'emploi informel comprend les employés du secteur privé sans permis de travail signé (dit *carteira de trabalho*), les employés de maison sans permis de travail signé, les travailleurs familiaux auxiliaires, ainsi que les employeurs et travailleurs indépendants sans entreprise inscrite au registre national des personnes morales (CNPJ).

et dans le secteur formel (+2,0% dans le secteur privé).

Les statistiques du *Novo Cadastro Geral de Empregados e Desempregados* (Novo Caged), publiées par le Ministère de l'Économie, montrent une **dynamique de création d'emplois**, notamment grâce à la reprise du secteur des services. La publication dans les prochains jours des chiffres d'avril des créations nettes d'emplois formels devrait confirmer la tendance dégagée en mars (+136 000). Les analyses des institutions financières privées estiment ainsi à 170 000 les créations d'emplois formels en avril. Entre mars 2021 et mars 2022, le solde net de création d'emplois formels atteint +2,7 M.

Même si les chiffres des derniers mois sont meilleurs qu'attendu, **il est toujours prévu que le rythme de création d'emploi ralentisse à court terme**. Les effets de la réouverture de l'économie et de la récupération décalée du secteur des services s'essouffent, à cause notamment des processus de resserrement monétaire et de consolidation budgétaire. **On pourrait ainsi assister à une stabilisation du marché du travail**, voire à terme une hausse du taux de chômage sous l'effet de la convergence progressive de la population active vers les niveaux pré-pandémie.

La Chambre des députés vote une réduction de l'imposition indirecte (ICMS) sur des produits essentiels.

La Chambre des représentants a approuvé fin mai le projet de loi (PLP 18) relatif au plafonnement de la taxe ICMS pour le carburant, l'électricité, le gaz naturel, les télécommunications et les transports publics. Le niveau de taxation de ces produits, considérés comme essentiels, sera **limité à 17%**.

L'ICMS (*Imposto sobre Circulação de Mercadorias e Serviços*) est une **taxe sur les transactions de biens et de services**, qu'elles soient faites au niveau local, inter-États ou à l'international (seulement les importations, les exportations étant exemptées). Cet

impôt indirect est prélevé sur plusieurs types de produits, tels que les télécommunications, le transport interurbain et interétatique, la prestation de services, etc. **La collecte de l'ICMS est à la discrétion des États brésiliens** : chaque État peut définir le taux d'imposition qui sera appliqué sur son territoire et, par conséquent, les valeurs peuvent être différentes d'un État à l'autre. Avant l'instauration potentielle de ce plafonnement à 17% pour les produits essentiels, **l'ICMS se situe actuellement entre 20 et 34%**.

Ce projet de loi est en mesure de réduire significativement l'inflation : selon les analystes de marché la croissance des prix en 2022 pourrait être ralentie d'entre 1 et 1,5 p.p. Tout comme les réductions de droits de douane sur les produits importés⁷, **l'ampleur de l'effet déflationniste dépendra toutefois de la répercussion sur le consommateur** de cette baisse d'impôt.

La réduction de l'ICMS aurait pour les finances publiques un coût annuel élevé. Les produits qui verront leur taux ICMS être plafonné représentent en effet près d'un tiers de la collecte de cet impôt. Dans la version votée par les députés, les pertes de revenus pour les États seraient d'environ 56 Mds BRL (11 Mds EUR), et pourraient même monter jusqu'à 83 Mds BRL (16 Mds EUR) selon les gouverneurs.

Pour répondre à l'inquiétude de ces derniers⁸, les pertes de recettes pour les États seront limitées à 5% par rapport à 2021, la différence étant compensée par le gouvernement fédéral. Le Président Bolsonaro, qui soutient le plafonnement de l'ICMS, a critiqué ce mécanisme de compensation et a évoqué un possible veto de sa part sur cet aspect du texte.

Le projet de loi, approuvé par une large majorité (403 voix pour, 10 contre et 2 abstentions), **doit désormais être examiné par le Sénat**. Si le texte est voté par les sénateurs, les États pourraient ensuite faire appel devant les tribunaux, retardant la prise d'effet de la mesure et relativisant ainsi son impact sur l'inflation de 2022.

⁷ Cf [Brèves du 20 au 26 mai 2022](#)

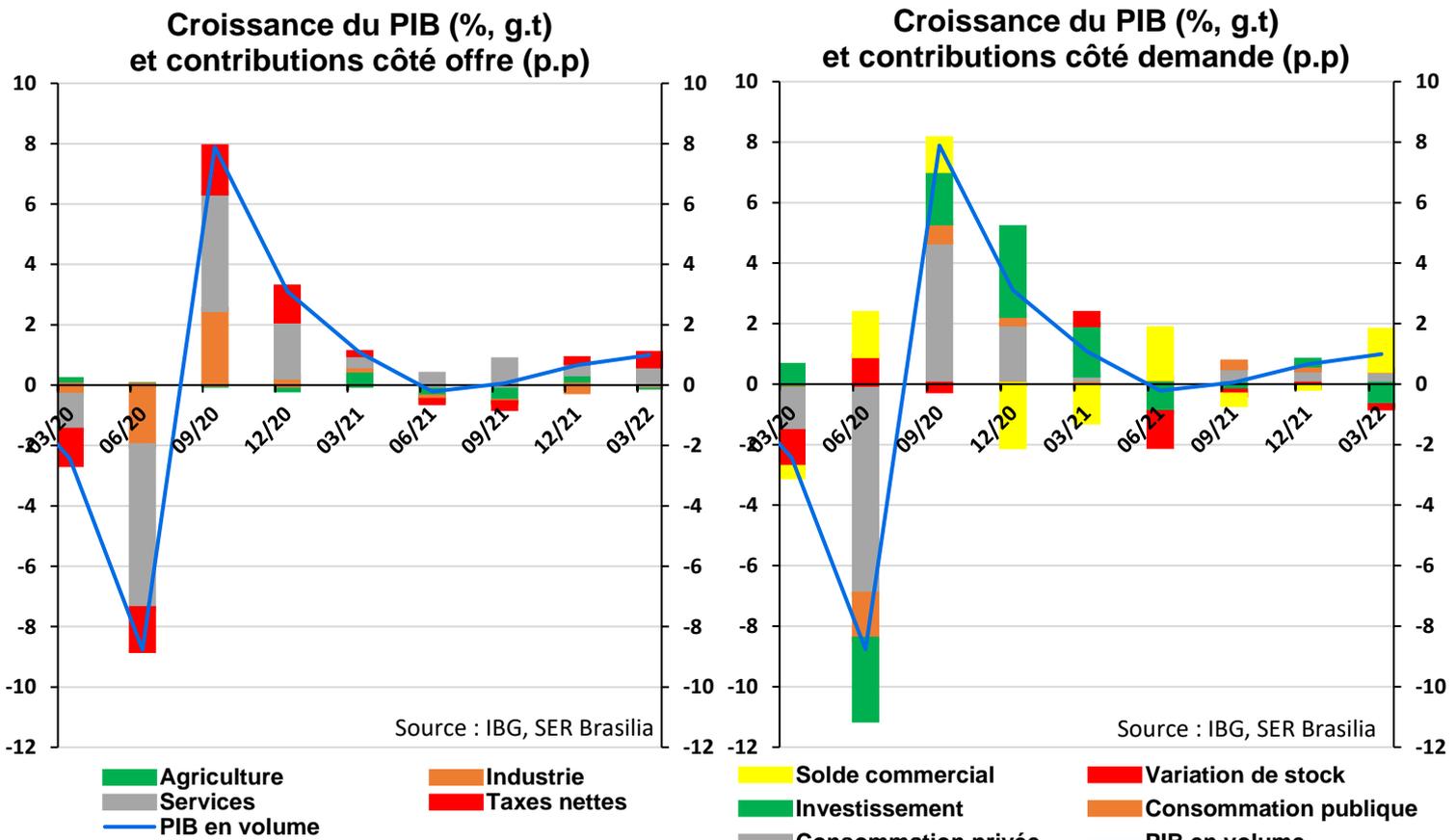
⁸ La collecte de l'ICMS constitue pour les États le poste de recettes fiscales le plus important (plus de 75%), hors transferts de l'Union.

Evolution des marchés du 27 mai au 2 juin 2022.

Indicateurs*	Variation sur deux semaines	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+1,1%	+6,2%	111 449
Risque-pays (EMBI+ Br)	-28pt	-24pt	302
Taux de change R\$/USD	-0,6%	-15,5%	4,80
Taux de change R\$/€	-0,4%	-20,0%	5,13

* Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Graphiques de la semaine : contributions par composantes de l'évolution du PIB.



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Sébastien Andrieux, chef du Service économique régional de Brasilia
 Rédacteurs : Vincent Le Régent, Julio Ramos-Tallada
 Pour s'abonner : vincent.leregent@dgtresor.gouv.fr
 Crédit photo : ©marchello74